

## LES VACCINATIONS DU LEONBERG

Il est important de vacciner votre chien pour le protéger contre les maladies contagieuses.

La primo-vaccination se réalise dès l'âge de 7 semaines : un rappel est effectué 3 à 5 semaines plus tard; si le chiot n'a pas encore 3 mois lors du rappel, un 3ème rappel sera nécessaire; en effet, ce n'est que lorsque le chiot aura 3 mois que le taux d'anticorps maternels sera suffisamment bas pour que la vaccination soit efficace.

Ensuite, un rappel annuel est nécessaire pendant toute la vie du chien.

Il existe des vaccins prévenant les maladies suivantes:

### La maladie de Carré

Il s'agit d'une maladie infectieuse et contagieuse due à un virus spécifique, touchant les Canidés (chien, renard, loup, coyote...), mais aussi les rats laveurs, les pandas, les furets, les belettes, les putois...

L'incubation est de 3 à 7 jours.

La contamination se fait par les écoulements nasaux (jetage) et diverses sécrétions.

Le virus peut également être présent dans le milieu extérieur sur des objets souillés par des sécrétions virulentes (cage, sol, gamelle), et rester virulent pendant plusieurs heures.

Les symptômes sont une hyperthermie persistante, un jetage et des sécrétions oculaires purulents, une broncho-pneumonie, une diarrhée, des lésions de la peau, et des signes neurologiques (tics, contractions musculaires voire convulsions), entraînant le plus souvent la mort malgré le traitement.

Les chiens peuvent être atteints à tout âge, d'où l'importance de la vaccination. Seule cette vaccination a pu faire régresser cette terrible maladie, mais elle peut réapparaître à tout moment à l'occasion de passages dans les zones infestées ou lors d'une faiblesse immunitaire d'un animal particulier.

En ce qui concerne la législation, l'acheteur d'un chien atteint de cette maladie doit agir au plus vite pour annuler la vente (le diagnostic de suspicion doit être fait par un Vétérinaire dans les 8 jours, et ensuite l'action en réhabilitation doit être faite dans les 30 jours).

La vaccination est faite dans les rappels de vaccins annuels (valence "C" du CHPLR).

### L'Hépatite de Rubarth

C'est une maladie contagieuse due à un adénovirus canin.

L'incubation est de 3 à 6 jours.

La contagion est directe (ingestion des sécrétions digestives ou urinaires d'un animal infecté), ou indirecte (par le matériel, gamelle...)

Le virus peut résister 6 jours dans le milieu extérieur, et l'animal atteint excrète le virus plusieurs semaines dans ses urines.

Le pronostic est grave car le traitement est rarement efficace, d'où l'importance de la vaccination.

### La Parvovirose (couramment appelée Gastro-Entérite Hémorragique)

Il s'agit d'une maladie virale, contagieuse, due à un Parvovirus. (mutation du virus du Typhus du Chat dans les années 1979)

Ce virus est très résistant dans le milieu extérieur, dans lequel il peut survivre plusieurs mois; par ailleurs, un chien guéri reste excréteur du virus pendant 45 jours dans ses selles.

L'incubation est de 2 à 5 jours. Les symptômes sont une prostration, des vomissements et une diarrhée hémorragiques, une déshydratation, une chute du taux de globules blancs, et la mort.

La Parvovirose est surtout rencontrée chez des chiots âgés de 6 à 12 semaines, pendant la période "critique" (baisse des anticorps maternels, alors que l'immunité conférée par les vaccins n'est pas encore acquise).

Dans quelques cas particuliers, le taux d'anticorps maternels peut être trop élevé jusqu'à l'âge de 20 semaines pour que la vaccination soit efficace (particulièrement chez le Rottweiler, très sensible à cette maladie); c'est pourquoi les véto utilisent des vaccins à titre très élevé, pour "passer" la barrière des anticorps maternels.

Ceci explique pourquoi ces dernières années on assiste à des cas de parvovirose graves et mortels sur des chiots jusqu'à 4 mois, pourtant rigoureusement vaccinés... La protection maternelle jusqu'à un âge avancé qu'on ne peut définir a annulé les vaccins de 7 semaines puis le rappel de 11/12 semaines ; Il est donc devenu nécessaire de faire procéder à un 3<sup>ième</sup> rappel vers 15/16 semaines pour plus de sécurité ; insistez auprès de votre vétérinaire..

Cette maladie peut être attrapée à tout âge, c'est pourquoi le rappel annuel doit être poursuivi toute la vie de l'animal (valence "P" du CHPLR).

Tout comme la maladie de Carré et l'Hépatite de Rubarth, il s'agit d'un vice réhibitoire: la vente est annulée si un diagnostic de Parvovirose est posé dans les 5 jours suivant l'achat du chiot.

### Les Leptospiroses

Il s'agit d'une maladie bactérienne du chien, qui se rencontre aussi chez le rat, le mulot... et l'homme (elle est contagieuse et fait partie des zoonoses).

La transmission se fait dans des milieux humides et chauds, comme les bords d'une mare ou rivière calme en été, une fosse à purin, où les leptospires (transmises par l'urine de rats) peuvent résister.

Les symptômes sont une grave gastro-entérite, compliquée d'une hépatite, d'un ictère, et d'une insuffisance rénale; cette maladie est

le plus souvent mortelle malgré les traitements entrepris (perfusions, antibiotiques...)

Les premiers vaccins protégeaient les chiens pendant 6 mois; les vaccins actuels confèrent une immunité de 12 mois: un rappel annuel est donc nécessaire toute la vie du chien (valence "L" du CHPLR).

## La Rage

Il n'y avait jusqu'en août 2004 plus de départements infectés par la rage en France; suite à un cas de rage dans le département de la Gironde, un arrêté du 3 septembre 2004, valable 6 mois, a fixé des mesures particulières pour trois départements: la Gironde, la Dordogne, et le Lot et Garonne. Voir dans notre rubrique actualités toutes les précisions sur cet arrêté et ce cas de rage d'août 2004. La vaccination des chiens est conseillée, pour éviter le retour de cette terrible maladie, et aussi parce que l'on rencontre sporadiquement quelques cas de rage importés d'autres pays.

La vaccination contre la Rage reste obligatoire pour:

- Les chiens et chats se rendant dans les campings, centres de vacances, pensions.
- Pour se rendre en Corse, dans les DOM-TOM, à l'étranger.
- Pour revenir en France d'un pays non indemne de Rage.
- Pour participer à certaines expositions ou courses, pour inscrire son chien dans un Club de travail.
- Pour les chiens de première et deuxième catégorie .

**Bien que ce vaccin ne soit pas obligatoire en France, je vous invite quand même à le faire faire ( personnellement je préfère attendre qu'il ait douze mois, mais il vaut mieux le faire faire à trois mois que de couvrir le risque de contamination ou d'euthanasie préventive). Nous ne sommes pas à l'abri d'un cas de rage inopiné, comme ce fut le cas en 2004 dans la région de Bordeaux , cas qui amena l'euthanasie systématique de chiens non vaccinés. Quand il y a un cas de rage , les mesures administratives peuvent devenir terrifiantes pour les chiens non vaccinés ( pour info, en deux mois, un cas de rage en Belgique et en France, sur un chat)**  
Ne perdons pas de vue non plus que la rage peut être transmise par les oiseaux et que l'un de ses premiers vecteurs est la chauve-souris. Donc la rage est toujours d'actualité.

## La Toux de chenil

C'est une trachéo-bronchite contagieuse grave, pouvant être mortelle, difficile et longue à guérir, avec des rechutes possibles, surtout en élevage.

L'incubation est de 2 à 5 jours, et les symptômes sont une trachéo-bronchite, une rhinite, une conjonctivite, une pharyngite, puis une broncho-pneumonie. La mortalité est d'environ 20%.

La Toux de chenil est due à l'action de plusieurs virus et bactéries, qui peuvent agir seuls ou simultanément.

La vaccination protège contre le virus Parainfluenza et contre la bactérie Bordetella bronchiseptica, qui est responsable des complications les plus graves; cependant, la vaccination ne protège pas contre les dizaines de virus et bactéries pouvant donner une trachéo-bronchite: un chien vacciné peut attraper une trachéo-bronchite contagieuse bénigne au retour d'une exposition.

Nous conseillons la vaccination des chiens vivant en collectivité, et des chiens se rendant régulièrement en pension, exposition, club de travail...

Le rappel, annuel, est réalisé en même temps que les autres vaccins.

**Personnellement je fais procéder à deux types de protection : le vaccin classique qui protège toute l'année, et doit être fait avec rappel, et un vaccin nasal plus actif mais de plus courte durée (intratrak) en une seule injection. Cependant aucun de ces vaccins ne protège totalement contre la maladie, car il existe de nombreux virus de la toux du chenil. Ils les atténuent, mais soyez vigilants aux premiers symptômes ( nez qui coule, éternuements et toux), car sur les chiens âgés, les tout jeunes et les chiens affaiblis, la maladie ne pardonne pas.**

## La Piroplasmose

La Piroplasmose est une maladie parasitaire fréquente dans nos régions, transmise par les piqûres de tiques; la tique, si elle est infestée, transmet le parasite à la fin de son repas de sang; le parasite se développe alors dans les globules rouges, s'y multiplie; il y a hémolyse (destruction du globule rouge); l'hémoglobine et ses produits de dégradation (bilirubine) sont éliminés par les urines, qui deviennent foncées.

Après une incubation de 2 à 10 jours, les symptômes sont un abattement, une hyperthermie (les 2 premiers jours), une pâleur des muqueuses, une anorexie, des urines foncées, une insuffisance rénale, une hépatite, et parfois d'autres symptômes comme des douleurs musculaires (cou), une diarrhée, une toux...

Cette maladie est systématiquement mortelle si elle n'est pas traitée; mais le traitement est efficace si la maladie est prise à ses débuts.

Un vaccin existe depuis 1982 contre la Piroplasmose; cependant, son efficacité reste discutable, et il doit être fait à un autre moment que les autres rappels annuels.



C'est pourquoi, même si votre chien est vacciné contre la Piroplasmose, il faut continuer à lutter toute l'année contre les tiques: pipette ADVANTIX (ou FRONTLINE) une fois par mois, spray DUOWIN (ou FRONTLINE) une fois par mois, collier SCALIBOR ou PREVENTIC. Ces produits étant de moins en moins actifs (pour ma part je m'en tiens à mon bon vieux Tiquanis), il est impératif particulièrement pour les tiques de visiter soigneusement le pelage du chien y compris et surtout dans les recoins ( aisselles, entre doigts, bas ventre, derrière des oreilles, sourcils, gorge...) tous les jours dans les régions à risque ou après une promenade dans une zone infestée (bords de rivière à herbe fine d'un beau vert tendre, fougères, mais aussi vieux murs, herbes sèches...)

**En ce qui me concerne, je déconseille la vaccination qui n'évite en rien la maladie et pire, peut la cacher, la rendant encore plus dangereuse.**

**Un nouveau vaccin serait à l'étude : Affaire à suivre.**

Soyez très vigilants sur toute baisse d'appétit et parlez-en à votre vétérinaire qui n'y pensera pas forcément .. Quand les urines deviennent foncées il est déjà bien tard. Le meilleur moyen de l'identifier reste le frottis sanguin dans le pavillon de l'oreille..Mais même s'il est négatif, il vaut mieux en cas de doute traiter au Carbesia.

Le Carbesia peut être injecté également quand on va dans une région à très haut risque. Il assure une protection de deux mois environ..

C'est une maladie que je ne connais que trop bien, j'en totalise six, dont trois sur des chiens vaccinés.

### **La Borréliose**

La Borréliose ou maladie de Lyme est une affection pouvant toucher le chien et l'homme, et transmise par les piqûres de tiques. Cette maladie provoque principalement une polyarthrite. Le traitement consiste en l'administration prolongée d'antibiotiques. Cette maladie reste encore rare dans nos régions de l'ouest plus fréquente quand on se rapproche des frontières de l'Est et gagne du terrain. Un vaccin existe (en Allemagne pour le moment) , qu'il faudra conseiller si elle devient plus fréquente.



### **L'Herpes**

L'Herpes est responsable chez le chien d'une toux, d'une vaginite, et surtout de problèmes de reproduction: mortinatalité, et parfois avortement, infertilité...

Un vaccin existe, conseillé aux chiennes reproductrices séropositives, ou ayant eu des problèmes de reproduction; ce vaccin n'est pas utilisé pour protéger la mère, mais pour protéger les chiots.

La vaccination se fait en 2 injections, la première dans la semaine entourant la saillie, la seconde une dizaine de jours avant la mise-bas.

Il est conseillé aussi de chauffer les chiots pour que le virus ne se développe pas (il se développe chez les chiots nouveaux-nés lorsque leur température corporelle descend en dessous de 37°, et c'est alors trop tard).

**Ce vaccin n'est pas utile pour votre chien.**

**La question se posera uniquement pour ceux qui reproduiront.**

Bibliographie et Liens utiles

<http://www.maladies-a-tiques.com/Preface.htm>

<http://alfosse.ifrance.com/lyme/lyme.html>

<http://www.snof.org/maladies/lyme.html>

<http://anne.decoستر.free.fr/d1viro/vrage.html>

Revue La Hulotte –Special Rage

<http://sante.leobase.fr/dossiers/parvovirose.htm>